

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL D'ECOLE  
DU 06/03/2018**



**Ecole Maternelle  
« Le Petit Poucet »  
01360 BELIGNEUX**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. BAUD (excusé)			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Mme FERRANTINI	x		
Maire : M. SIGOIRE	x		Mme GOMEZ
Conseiller municipal : Mmes CLAIR, DAVID	x		
Mme AUBOUIN	x		
Mme LACOUR	x		
Mme GAGET	x		
Mme MATSOS	x		
Mme SANDLER	x		
Mme JARLES	x		
Mme DELLA ROSSA		x	
Mme BERGERON	x		
D.D.E.N : M. TONDU	x		

Représentants des parents d'élèves			Suppléants assurant un remplacement
Mme LA	x		
Mme PAILLARD		x	Mme PIAZECK
Mme FERNANDEZ		x	Mme GOERTZ présente
Mme REDELSPERGER	x		
Mme THONET	x		
Mme CREPET	x		
<b>Voix consultative</b>			
RASED :		x	
Médecin scolaire :		x	
Infirmier(e) scolaire :		x	
Assistante sociale :		x	
ATSEM		x	
Représentante périscolaire et cantine : Mme VIAL	x		
Coordinatrice TAP : Mme LE FLOCH	x		

Procès-verbal établi le 06/03/2018

La présidente, directrice de l'école  
 Nom : FERRANTINI  
 Signature

La secrétaire,  
 Nom : JARLES, enseignante  
 Signature

## 1. PREPARATION RENTREE 2018

- Nouveaux rythmes :

- Question des parents :

L'information circule que nous passerions à une semaine à 4 jours à compter de Septembre 2018. Est-ce bien le cas ? Quand aurons-nous l'information officielle ?

Suite au conseil extraordinaire du 15 janvier 2018, la demande du passage à 4 jours a été validée par l'inspection académique de l'Ain le 26 février. Les nouveaux horaires sont :

- Le matin : 8h30-12h
- L'après-midi : 13h30-16h
- Ils seront effectifs à la rentrée 2018.

- Coordination périscolaire – centre aéré :

- Question des parents :

Vu que nous allons vers une semaine à quatre jours, comment cela va-t-il se passer au niveau de la coordination avec les autres associations gravitant autour de l'école :

- le bus vers le centre aéré Les Lômes sera-t-il maintenu le mercredi ? Auront-ils assez de place pour accepter des inscriptions supplémentaires ?
- La journée des enfants allant au TAP passera de 8h35-16h40 à 8h30-16h00. Il y aura donc 40 minutes à combler pour les familles. Or toutes ne mettent pas leurs enfants chez une assistante maternelle. Le périscolaire pourra-t-il accueillir plus d'enfants comme c'est à prévoir ? Est-ce que le périscolaire adaptera bien ses horaires à ceux de l'école ? Auquel cas, les créneaux tarifaires changeront-ils ? Est-ce le tarif du soir augmentera ?

- Les Lômes :

- C'est au centre aéré de décider s'il y a un bus ou pas, si oui c'est le centre qui va le gérer et il sera payé par les parents. Le centre de loisirs des Lômes va faire passer un questionnaire dès la semaine prochaine pour savoir le nombre d'inscriptions qu'il pourrait y avoir. Le centre de loisirs des Lômes se partagent entre les enfants de Béligneux et de Balan. Il y a plus d'enfants de Béligneux qui vont aux Lômes que d'enfants de Balan.

- Périscolaire :

- Le nombre de places est limité par les locaux : 60 places au périscolaire. Au niveau des créneaux et des tarifs, ce sera décidé en AG la dernière semaine du mois de mars. Il y aura vraisemblablement 1 créneau pour le matin, 2 créneaux pour le soir : après-midi et soir. Est-ce que les horaires du matin vont changer ? Quelques demandes pour que le périscolaire ouvre 15 minutes plus tôt.

*Madame VIAL rappelle que les parents ont la possibilité de rejoindre les associés de la SCIC de façon à pouvoir prendre part aux décisions.*

Aujourd'hui l'effectif est à saturation. Tout critère de sélection étant discriminatoire et interdit, les premiers inscrits auront plus de chance d'obtenir une place au périscolaire.

L'association a dû refuser une bonne dizaine de demandes cette année.

- **Dates des inscriptions pour les enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants :**

- Les effectifs seront chargés l'année prochaine, nous souhaitons savoir assez vite les effectifs pour préparer la rentrée. Nous n'aurons pas d'ouverture car l'année suivante il y a une grosse chute des effectifs en PS.
- Ces inscriptions sont pour les PS et les nouveaux arrivants. Ils sont reçus individuellement puis il y aura une réunion pour les parents des futurs petits qui rentrent. La visite des enfants se fera sur un autre moment.

<b>MARDI</b>	<b>24 avril 2018</b>	<b>De 09h à 12h00</b>
<b>JEUDI</b>	<b>03 mai 2018</b>	<b>De 16h à 18h00</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>04 mai 2018</b>	<b>De 16h à 19h30</b>
<b>LUNDI</b>	<b>14 mai 2018</b>	<b>De 16h à 18h00</b>
<b>MARDI</b>	<b>15 mai 2018</b>	<b>De 16h à 18h00</b>
<b>JEUDI</b>	<b>17 mai 2018</b>	<b>De 16h à 18h00</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>18 mai 2018</b>	<b>De 16h à 19h30</b>
<b>LUNDI</b>	<b>28 mai 2018</b>	<b>De 16h à 18h00</b>

## 2. **FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

- **Cantine :**

La mascotte de l'école Popotte a mangé à la cantine avec les enfants. Mme Vial en a profité pour parler des règles de vie à la cantine.

Le lien est fait avec l'école, des photos ont été prises à la cantine. Une discussion a eu lieu avec les enfants sur ces règles pour reposer un cadre. De temps en temps, il faut que Popotte retourne voir les enfants

- Question des parents :**

Il manque de personnel pour gérer les enfants à la cantine.

- Combien sont-ils en nombre ?
- Et dans la cour ?

- Quand les personnes de cantine viennent chercher les enfants, il y a 9 animateurs répartis en 2 groupes qui remontent les enfants. Sur le temps de restauration, il y a 5 personnes avec les enfants + un bénévole 2 jour par semaine. Ensuite 3 personnes les redescendent et ensuite le passage se fait avec les atsems qui les récupèrent dans la cour.

- **TAP :**

- Question des parents :**

Nous n'avons aucune information sur les activités qui se déroulent au TAP.

- Où pouvons-nous avoir des renseignements ?
- Est-il possible d'avoir un panneau d'affichage devant l'entrée de la maternelle avec le thème de la période ?

- Chaque ATSEM gère son temps de TAP comme elle le désire. Il y a un temps de goûter (qui prend du temps en maternelle). Ensuite le peu de temps qui reste, ils vont soit dans la cour si le temps le permet, soit ils se relaxent dans les classes. Il y aura une activité sophrologie avec une intervenante au mois de mai. C'est une personne diplômée.

- **Budget 2018 :**

Crédits scolaires	Activités sportives et sorties	Petit matériel / mobilier	Personnel et entretien	PPMS
38 euros par élève	Piscine	Vidéoprojecteur mobile	Maintien 1 ATSEM par classe	Film occultant salle de motricité et porte d'entrée
200 euros fournitures administrative	Classe verte (le transport)	Ordinateur portable	Passage des agents le mercredi	
100 euros pharmacie	Spectacle et goûter fin d'année	Horloges murales	Surveillance entrée porte le matin	
Subvention RASED		Peinture BCD et cuisine		
		Aménagement salle des maîtres		
		Lecteur CD et clé USB (classe 3)		
		Système d'occultation classes 3 et 4		
		Tapis pour la sieste		

Notre souci est la surveillance des portes le matin lorsque le contrat de notre EVS, Mme Montassar, sera terminé. C'est très difficile pour nous les enseignantes de quitter nos classes le matin lors de l'accueil surtout en début d'année avec des petits.

- **La problématique des poux :**

- Question des parents :

Depuis trois mois, il y a des poux qui circulent à l'école, dans certaines classes.

- Pourquoi n'a-t-on pas d'informations sur les classes concernées par le problème ?
- Quelle solution aurait-on pour éviter la contamination ?
- L'école peut-elle refuser des enfants contaminés que les parents ne veulent pas soigner ?

- Aucune éviction d'un enfant n'est possible. Les poux sont un problème récurrent dans toutes les collectivités accueillant des enfants.

- Il n'y a pas d'information spécifique car toutes les classes sont concernées par les poux tous les jours de l'année.
- Seule une vérification scrupuleuse et quotidienne des cheveux de vos enfants peut limiter les risques de contamination.
- A l'école, nous demandons aux élèves de ne pas prêter les bonnets, élastiques, serre-tête... A la maison, les parents ont d'autres solutions (peigne, produit spécifique...).
- Si un élève présente de nombreux poux et n'est manifestement pas traité à la maison, l'équipe enseignante engage un dialogue avec la famille afin de trouver une solution. Si le problème persiste et qu'il est corrélé à d'autres signes de négligence, une information préoccupante peut être faite.
- Une information écrite sera faite auprès de tous les parents suite au conseil d'école.

**Conseil :** regarder au moins une fois par semaine la tête de vos enfants, attacher les cheveux des filles.

### 3. ACTIONS PEDAGOGIQUES

- **Projet d'école : BCD :**

Un des axes de notre projet d'école est le développement du langage avec pour objectif d'entrer dans la culture de l'écrit. Parmi les actions envisagées, un partenariat avec la bibliothèque de Bélieneuve avait été envisagé.

Proposition aux bénévoles de la bibliothèque de Bélieneuve de venir lire à de petits groupes d'élèves pendant 15 min afin d'animer la BCD.

En partenariat avec l'association « lire et faire lire » qui est agréée par l'éducation nationale et qui milite pour les échanges intergénérationnels. Cette association propose à des personnes de plus de 50 ans de venir lire aux enfants des écoles, des centres de loisirs... Cette association permet à ses adhérents d'être assurés et de recevoir une formation.

Le projet d'intervention est en cours d'élaboration pour une intervention après les vacances d'avril, si nous avons l'accord de l'inspecteur de circonscription. Trois classes commenceront la classe de Madame MATSOS, Madame FERRANTINI et Madame JARLES.

Si cela se poursuit, le projet sera développé l'année suivante avec une visite de la bibliothèque de Bélieneuve.

- **Semaine de la maternelle**

Un autre axe du projet d'école est le développement des partenariats avec pour objectif de développer les échanges avec les familles. C'est pourquoi nous avons choisi de participer aux « semaines de la maternelle » qui sont organisées depuis 2016. C'est un événement qui permet aux parents de découvrir la maternelle d'aujourd'hui. Il y a différentes manifestations proposées aux parents selon les écoles et les académies. Dans notre école, nous avons choisi d'ouvrir les portes des classes pour que les parents puissent venir voir le travail des élèves et échanger avec les enseignantes du 27 février au 9 mars. Les enseignantes notent une excitation plus importante des élèves lorsque les parents sont présents, d'autant plus que beaucoup de parents ont souhaité venir et qu'il y a eu parfois jusqu'à quatre parents dans une classe. Une réflexion sera nécessaire pour faire évoluer cette action.

- **Actions à venir et RASED :**

→ Le carnaval : le vendredi 6 avril matin avec le relai-nounou. Défilé dans la cour de l'école élémentaire, un petit goûter, une bataille de confettis

→ La piscine à partir du mercredi 4 avril de 9h40 à 10h20 à la piscine de Lilô à Saint-Maurice-de-Beynost. Merci à la mairie pour le financement des séances de piscine et le déplacement. Pour certains enfants, c'est vraiment une découverte de l'eau

→ Le défi-conte : les 26, 27 et 29 mars : jeux sur le thème de la petite poule rousse. Une classe de Petits rencontre une classe de Grands. Les élèves sont mélangés et avec l'aide des parents jouent aux jeux fabriqués dans chaque classe.

→ Une exposition sur le thème de « la petite poule rousse » le vendredi 27 avril.

→ La classe verte : le 20, 21 et 22 juin à Verrière-en-Forez. Remerciements à la mairie pour le financement du transport.

→ Classes 1, 2 et 3 : partir dans une ferme pédagogique, les animaux de la ferme et le pain. Le projet prend forme, les informations arriveront dans le cahier des enfants

- **Bilan RASED :**

Le RASED se compose d'une psychologue scolaire, d'une rééducatrice et d'une maitresse E (scolaire).

Psychologue scolaire : peut venir observer dans les classes sur demande des enseignants, peut rencontrer les parents, et participer aux équipes éducatives.

La maitresse G ; rééducatrice, vient dans un premier temps observer dans les classes et en relation avec l'enseignante, peut prendre des enfants en petits groupes de besoin. 3 élèves sont pris en charge cette année.

La maitresse E : intervention sur des notions à renforcer, coup de pouce pour des enfants un peu fragiles avant le CP, leur donner confiance. : 5 élèves cette année deux fois par semaine

#### 4. **SECURITE**

- **Bilan exercice incendie :**

L'exercice a été reporté à la fin du mois à cause du mauvais temps.

- **Exercice PPMS :**

Il s'agissait d'un exercice de confinement. Nous avons choisi pour scénario une tempête. L'exercice a eu lieu le jeudi 8 février à 9h15. Il s'est déroulé dans le calme. L'alerte a été donnée par Madame Montassar à l'aide d'un sifflet. Une radio doit être remplacée car elle ne fonctionne pas sur piles. La mallette PPMS doit être complétée (papier toilettes et des sacs poubelles). Un élément important manque : les rouleaux adhésifs qui sont censés améliorer l'étanchéité des fenêtres.

- **Surveillance dans les bus**

- Question des parents :**

Sécurité dans le bus : Il n'y a pas de surveillance dans le bus, les enfants jouent à des jeux dangereux au sein du bus. Or le chauffeur seul ne peut pas assurer la sécurité.

→ Que préconisez-vous ?

- Sujet qui revient régulièrement. D'après les informations qui reviennent en mairie, le bus ne se passe pas si mal que ça. **Il faut rappeler que c'est le conseil départemental** qui gère les bus, et la mairie n'a pas autorité à monter dans les bus et gérer les bus. S'il y a des soucis ou une demande à formuler, **elle doit se faire auprès du conseil départemental.**

→ **N'hésitez pas à faire remonter les problèmes au conseil départemental !!!  
Il existe un règlement des transports scolaires qui dit que le conseil départemental a la possibilité de mettre des sanctions.**

- **Surveillance des abords de l'école :**

- Question des parents :**

Depuis le mois de Juin 2017, il n'y a plus de policier municipal sur le parking des écoles.

→ Pourquoi n'est-il pas remplacé ?

- Le policier municipal est en arrêt maladie, la mairie continue à rémunérer le policier qui est en arrêt et il n'est pas possible d'embaucher quelqu'un d'autre. Beaucoup de parents se garent au plus près devant les grilles.

## **5. PARENTS DELEGUES**

Les parents tiennent à remercier Madame FERRANTINI d'avoir prévenu les parents pour le jour sans le chauffage.

L'équipe enseignante tient à remercier également les parents qui ont vraiment joué le jeu et récupéré leurs enfants lorsqu'il n'y avait pas de chauffage.

Il est 19h04 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.